



HAL
open science

Master Langues et cultures étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues et cultures étrangères. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02041222

HAL Id: hceres-02041222

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041222>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Langues et cultures étrangères

- Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, philosophie (ALLP)

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le dossier présenté pour cette formation ne fait référence qu'à la spécialité *Etudes anglophones*.

La formation de master *Langues et cultures étrangères*, spécialité *Etudes anglophones* est dispensée à l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès. Elle est pilotée par le département DEMA (Département d'études du monde anglophone).

Ses objectifs sont centrés principalement sur l'initiation à la recherche, la communication professionnelle en anglais et en français. Elle prépare les étudiants à l'Agrégation de l'enseignement secondaire et à la poursuite des études en doctorat, mais également aux métiers de la médiation culturelle dans des structures socio-économiques.

Une maîtrise parfaite de l'anglais est visée ; pour ce faire, la plupart des cours sont dispensés en anglais. Les étudiants qui ne sont pas issus d'une formation d'anglais (mention *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER)), mais d'histoire par exemple ou bien les étudiants étrangers non anglophones peuvent suivre des cours de renforcement de l'anglais.

Cette formation est structurée autour des axes forts du domaine : littérature, civilisation, arts, spécialisation cinématographique ou théâtrale, linguistique. Certains enseignements associent ces spécialités : littérature et linguistique avec une initiation au travail sur les corpus, littérature et histoire des idées.

Cette formation est dispensée en formation initiale, mais elle peut aussi être suivie à distance. L'étudiant s'inscrit alors au SED (Service d'enseignement à distance), avec modalités spéciales de suivi.

Avis du comité d'experts

La structure et les objectifs de cette formation sont exposés clairement.

Les unités d'enseignement sont décrites minutieusement et correspondent aux compétences souhaitées pour une formation de master centrée sur la recherche et qui vise aussi à former des enseignants de l'enseignement supérieur, ainsi que des professionnels dans la médiation culturelle et socio-économique.

Cette formation est largement adossée à la recherche universitaire locale, nationale et internationale grâce à ses nombreux échanges et partenariats. Elle entretient aussi des relations étroites avec les institutions culturelles de la ville - musée, cinémathèque, théâtres - ce qui enrichit son offre de formation. Les nombreux enseignants-chercheurs du DEMA qui participent à cette formation appartiennent à des unités de recherche rattachées à leur université ou interuniversitaires. Leurs domaines de recherche concernent la linguistique, la littérature, la civilisation et l'histoire du monde anglophone, mais également la sociologie, la géographie et la cognition, comme CAS (Cultures anglo-saxonnes EA 801) et CLLE-ERRS (Cognition, langue, langages, ergonomie UMR 5263). Les activités de recherche font partie intégrante du cursus.

L'équipe pédagogique composée d'un grand nombre de professeurs (17/40), de maîtres de conférences du département d'Etudes anglophones (DEMA) ainsi que d'enseignants d'autres sites universitaires, assure une bonne gestion de la formation,

Des professeurs invités des universités avec lesquels ce département entretient des échanges enrichissent l'offre : on compte une dizaine d'échanges avec les Etats-Unis, mais aussi le Canada et l'Australie, sans oublier la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Le nombre d'inscrits au master recherche est en baisse (90 (M1) et 35 (M2) en 2012, 58 (M1) et 27 (M2) en 2014), le master MEEF attirant les étudiants dès l'obtention de leur licence. Le taux de réussite en M1 par rapport au nombre d'inscrits reste assez faible, autour de 50 % (70 inscrits en 2013, 33 admis).

Le passage de M1 en M2 est certes sélectif, mais le nombre limité d'étudiants issus de cette spécialité en M1 effectuant leur M2 à Toulouse devrait être amélioré (respectivement 18/42 diplômés en M1 et 16/33 en 2012 et 2013). Après le M2 recherche, certains étudiants s'inscrivent à l'agrégation, à laquelle de 5 à 10 étudiants sont reçus chaque année. Quelques étudiants poursuivent en doctorat. La possibilité de passerelles vers les MEEF et les métiers d'enseignement et de formation, après M1 et M2 est mise en avant sans qu'une voie propre soit définie ou proposée.

Cette formation, issue d'un master unique d'anglais, souffre de la création récente du MEEF qui s'adresse directement aux étudiants désireux de passer les concours de l'enseignement, en particulier le concours de professeur des écoles et le CAPES. L'équipe pédagogique va devoir rééquilibrer son offre pour faire face à cette nouvelle concurrence.

Le dossier renseigne peu sur l'insertion professionnelle au terme de la formation, seul le chiffre de 12 diplômés en 2010 et 2011 étant dans la vie active sur 14 ayant répondu est avancé, sans précisions sur la nature de leurs emplois.

Éléments spécifiques de la mention et de la spécialité Etudes anglophones

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les enseignants de l'équipe pédagogique appartiennent principalement à deux unités de recherche : CAS (Cultures Anglo-Saxonnes EA 801) et CLLE-ERRS (Cognition, Langue, Langages, Ergonomie UMR 5263). Des programmes de recherche ont été consolidés par des partenariats permanents avec des universités britanniques, américaines et australiennes.</p> <p>Les étudiants de M2 peuvent participer à l'organisation de journées d'études et de recherche, et aussi y présenter leurs recherches.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation du master recherche est inscrite dans les objectifs du champ ALLP qui « considère la recherche comme un champ professionnel à part entière ». Les préparations à l'agrégation, au doctorat représentent une forme de professionnalisation.</p> <p>Ce master a créé des liens avec quelques institutions culturelles de la ville pour ouvrir la formation aux métiers de la médiation culturelle (le Théâtre TNT, les musées et l'Institut des Amériques, IdA). Les étudiants sont ainsi préparés à envisager de passer d'autres concours administratifs.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Il n'y a pas de stages prévus, mais les étudiants peuvent intervenir dans les institutions culturelles locales lors des événements qui y sont organisés (conférences et autres). L'aspect professionnalisant et l'ouverture vers des métiers autres que la recherche pourraient certainement être renforcés par un stage obligatoire dans le milieu culturel d'une durée d'au moins trois mois.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Elle est très importante.</p> <p>Mobilité des étudiants en M1, dans des échanges Erasmus : 8 en 2014.</p> <p>D'autres étudiants choisissent de devenir assistants en Grande-Bretagne, en Irlande ou en Australie, afin de renforcer leurs compétences en anglais.</p> <p>Il existe de nombreux partenariats et échanges avec des universités américaines, canadiennes et australiennes.</p> <p>Une dizaine d'étudiants étrangers sont accueillis en M1 et M2.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement en M1 se fait après une licence Langues, littératures, civilisations étrangères (LLCE) d'études anglophones et est non sélectif.</p> <p>Le recrutement en M2 est sélectif : il faut avoir obtenu 12 de moyenne au M1 et 14 au mémoire de recherche de M1.</p> <p>Les demandes de Validation des acquis de l'expérience (VAE) sont examinées par une commission ad hoc. Les étudiants non admis en M2 peuvent se réorienter vers la préparation au Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES) ou des concours administratifs.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est proposée en présentiel et en enseignement à distance (SED).</p> <p>Les étudiants doivent rédiger un mémoire de recherche d'une trentaine de pages en M1, et en M2, quatre dossiers d'une dizaine de pages au premier semestre, ainsi qu'un mémoire de 80 pages au deuxième semestre en français ou en anglais, avec soutenance devant un jury.</p> <p>Les quatre dossiers sont certainement utiles pour s'initier à la recherche, mais les étudiants estiment que le travail engagé est trop lourd et qu'il les empêche de procéder aux recherches nécessaires pour le mémoire final.</p> <p>Tous les étudiants peuvent avoir accès aux programmes d'entraînement à l'oral et à d'autres bases de données, les recherches sur corpus sont accessibles à tous, mais l'utilisation de ces dispositifs n'est pas chiffrée.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants assidus bénéficient du contrôle continu et des examens sont aménagés pour les non assidus.</p> <p>Soutenance des mémoires devant un jury pour tous les étudiants de M2.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Pas de précision sur ce sujet.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Peu de données récentes ; en 2011, 12 étudiants sur 14 ayant répondu étaient dans la vie active. Le nombre d'inscriptions en doctorat (2 ou 3 par an) est stable ; les résultats à d'autres concours ne sont pas mentionnés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe un conseil de perfectionnement de 20 membres : 10 enseignants dont un d'une université étrangère partenaire, et 10 membres extérieurs (inspecteurs, journaliste, représentants des collectivités et institutions locales, 2 étudiants).</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation adossée solidement à des structures de recherche performantes.
- Internationalisation très développée : nombreux partenariats, mobilité des étudiants, enseignants invités.
- Gestion de la formation par une équipe pédagogique nombreuse et très impliquée.
- Bon ancrage dans la vie culturelle de la ville par des partenariats avec les institutions culturelles.

Points faibles :

- Taux d'échec assez important en M1.
- Spécificité recherche du master pas assez affirmée par rapport aux formations MEEF.
- Manque d'information sur l'insertion professionnelle.

Conclusions :

Cette formation à la recherche est très bien conçue et structurée. Les cours proposés sont en adéquation avec les objectifs annoncés : excellente maîtrise de l'anglais, recherche dans des domaines divers du monde anglophone, préparation à l'Agrégation, communication professionnelle en anglais et en français. Cependant la création récente du master MEEF fragilise cette formation dans son identité. Cette formation devrait revoir son offre pour maintenir son attractivité. L'effort, déjà engagé, d'orienter les étudiants vers des voies autres que la recherche universitaire devrait être accentué et les liens avec les structures socio-économiques de la région renforcés.

Observations de l'établissement

Master

Mention : Langues Etrangères Appliquées

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3MA160010953-010847-RT

Observations :

Le rapport d'évaluation HCERES du Master Langues Etrangères Appliquées de l'UT2J souligne « la professionnalisation diverse et réussie » des étudiants et le « bon ancrage de la formation dans la structure socio-économique de la région » (notamment à travers les partenariats entretenus avec les grandes entreprises internationales implantées dans la région, et par le biais d'interventions de professionnels de ces entreprises dans la formation et les liens entre la formation et les entreprises à travers les stages et missions confiées). Il met également en avant « l'internationalisation des enseignements et des échanges », ainsi que le « grand nombre d'échanges européens proposés ». Ces facteurs contribuent fortement à l'attractivité de la formation, autant auprès des étudiants que des entreprises partenaires (quelle que soit la forme du partenariat). Finalement, la reconnaissance de l'adossement fort des enseignements dispensés à la recherche dans l'ensemble des disciplines concernées – nous le rappelons, la formation LEA est par nature pluridisciplinaire – est une première réussite qui trouvera des prolongements dans le futur. Par ailleurs, l'originalité et la qualité de la spécialité TIM sont mises en exergue.

Ce même rapport souligne des faiblesses de la formation sur lesquelles nous souhaitons apporter des précisions, dont notamment la différenciation insuffisante entre les spécialités AEI et CI qui auraient un « important tronc commun ». En effet, le tronc commun se résume, pendant les années de master, aux enseignements en langues (environ 40% des heures en master 1, 20% des heures de la formation en master 2, cf. document « erreurs factuelles » pour le calcul précis) – l'ensemble des enseignements de matières appliquées est spécifique à chaque spécialité. Il vise, dans le cas du master CI, l'insertion de l'étudiant dans les métiers du commerce international (logistique, achats/vent, marketing) dans une logique d'accompagnement d'un produit à l'international. Dans le cas du master AEI, l'insertion dans les métiers de l'intermédiation économique internationale constitue l'objectif professionnel (conseil économique, veille concurrentielle, intelligence économique) dans une logique d'accompagnement et de gestion de projets à l'international. Les descriptions des contenus des enseignements des deux spécialités, consultables sur le site de la formation LEA¹, viennent appuyer nos propos : la différenciation est effective et réelle.

¹ http://lea.univ-tlse2.fr/jsp_composantes/saisie/liste_fichiergw.jsp?OBJET=DOCUMENT&CODE=1422778059886&LANGUE=0

Le rapport met également en avant un différentiel important entre le nombre d'inscrits et les diplômés de la formation. S'il est vrai que le taux d'échec après l'année de master 1 est élevé, il convient de tenir compte de la non sélection des étudiants à l'entrée en master 1. En effet, tout étudiant titulaire d'un diplôme de licence LEA² est admis de plein droit en master LEA, en respectant le choix des langues pratiquées (mais sans sélection sur les spécialités en matières appliquées). Nous constatons, ces dernières années, une arrivée massive d'étudiants licenciés par d'autres formations LEA. Alors que le mécanisme de la compensation a permis un nombre important d'étudiants d'arriver jusqu'en année de master 1 (le plus souvent en compensant une faiblesse absolue dans une langue par l'autre langue et/ou les matières appliquées), l'équipe pédagogique en place soutient l'importance de la réussite des étudiants dans les 3 blocs disciplinaires qui composent la formation et reste exigeante. En effet, il semble difficilement admissible d'attester de la réussite en langues étrangères appliquées (au pluriel) pour des étudiants qui n'atteignent pas un niveau C1 dans les deux langues pratiquées en master 1. La sélection à l'entrée et la non compensation en M2 permettent d'éviter cet écueil.

Finalement, le rapport note également la complexité de la structuration pédagogique et administrative de la formation. La formation LEA de l'UT2J est pilotée par le département LEA qui n'inclut que les enseignants et enseignants-chercheurs de matières appliquées, spécialistes des sciences de l'économie, de gestion, d'informatique de gestion et du domaine de l'information-communication. De la Licence 1 au Master 1, les UE de langues sont rattachées administrativement aux 3 départements de langues de l'UFR LLCE, dont dépendent également les enseignants et enseignants-chercheurs en langues intervenant dans la formation LEA. Pour le master 2, les UE de langues dépendent administrativement du département LEA.

Les étudiants de la filière LEA sont administrativement rattachés au département LEA, et ce pour la totalité de leur parcours d'études (au CeTIM pour le parcours TIM), et dépendent pédagogiquement du département LEA pour les matières appliquées et des 3 départements de langues pour les langues, sauf pour l'année de master 2 où ils ne dépendent plus que du département LEA, responsable des UE de langues M2.

Conscients de l'apparente complexité de cette organisation et des problèmes potentiels qu'elle pourrait faire émerger, les enseignants de la formation se réunissent à différentes périodes de l'année universitaire pour harmoniser des décisions concernant des procédures : les conseils du département, les réunions de jurys de diplômes (septembre), les réunions d'attribution des séjours de mobilité des étudiants et les journées portes ouvertes (mars), les réunions de Validation d'Études Supérieures et de Validation d'Acquis (mai, juin, juillet), les réunions de sélection des étudiants de Master 2 Pro (juin).

Les échanges entre les différents enseignants et enseignants-chercheurs de la formation, ainsi qu'entre universitaires et professionnels, sont multiples et réels et contribuent incontestablement à la réussite de la formation. Dans un souci d'amélioration constante de la qualité de la formation LEA, des moments d'échanges informels pourraient trouver, dans le futur, une forme plus visible et organisée, notamment à travers l'organisation de réunions d'échange et de travail, regroupant l'ensemble des intervenants, sur les thématiques centrales de la formation, autant sur les aspects académiques que professionnels.

² Attention : les étudiants titulaires de toute autre licence – dont une licence LLCE – doivent obligatoirement passer par une procédure de VES et ne sont pas admis de plein droit (erreur factuelle).

Spécialité Traduction, Interprétation et Médiation Linguistique

Numéro de page	Texte actuel	Observation
Page 11. Suivi des diplômés	<p>LÓVE est chargé de ce suivi, par l'intermédiaire de questionnaires. Le taux des réponses est très faible et ne permet donc pas de connaître le devenir des diplômés. (...) Le suivi est donc à améliorer.</p>	<p>L'OVE a pu récolter un certain nombre de données significatives sur le devenir des diplômés du Master TIM :</p> <p>30 mois après l'obtention de ce Master, pour l'ensemble des répondants (15 diplômés sur 23 contactés ont répondu), le taux d'insertion professionnelle est de 100%. Les caractéristiques de ces emplois sont les suivantes : 11 emplois à temps plein, 13 emplois stables (cf. fonctionnaire et assimilé). 5 cadres et 8 professions intermédiaires.</p> <p>Secteurs d'activité des emplois occupés :</p> <p><i>Industries ; Transports et entreposage (2) ; Information et communication (4) ; Activités financières et d'assurance ; Activités de services administratifs et de soutien ; Administration publique (hors en enseignement) ; Santé humaine et action sociale (4) ; Autres activités de service</i></p>
Page 11. Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation Dernier§	<p>Ce conseil existait déjà au centre CETIM (ancien IUP) qui s'est associé avec le département LEA. (...)</p> <p>Ce conseil va se refondre avec celui du département LEA, 2 représentants traducteurs en feront partie.</p>	<p>Le CETIM, lorsqu'il existait sous la forme de l'IUP de Traduction et Interprétation, était déjà doté d'un conseil de perfectionnement.</p> <p>La fusion avec le département LEA, qui avait été envisagée à l'époque de la rédaction du bilan, n'est plus d'actualité. Toutefois la constitution d'un conseil de perfectionnement commun, comprenant des traducteurs, est toujours en discussion.</p>